

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Linda Lawrance
- Jean-Paul Jourdan

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES SEANCES DU 13/102/2014 ET DU 20/02/2014

➔ **La CFVU adopte les procès-verbaux des séances du 13/02/2014 et 20/02/2014.**

2/ DEMANDES DE SUBVENTIONS FSDIE

Les demandes de subventions qui ont été instruites par la commission FSDIE du 18/02/2014 sont présentées à la CFVU.

La commission a examiné 24 dossiers associatifs et 7 dossiers individuels.

Le montant total des subventions demandées est de 55 345,46 € dont 40 175,46 € pour les dossiers associatifs et 15 170 € pour les dossiers individuels.

Le montant total des subventions accordées par la commission est de 29854 € dont 22334 € pour les dossiers associatifs et 8520 € pour dossiers individuels.

Deux projets retiennent plus particulièrement l'attention des membres de la CFVU.

- Un projet présenté par l'association wax it domiciliée à l'école BEM qui porte désormais la dénomination Kedge business school. Le projet consiste en l'organisation de cours et d'une compétition de surf à Lacanau. La commission a émis un avis favorable pour une subvention de 750€ à la condition qu'une équipe de 4 étudiants de l'UBM participe à cette manifestation sportive et que les frais d'inscription soient offerts.
- Un projet individuel intitulé "à l'aube de la coupe" qui consiste dans la réalisation d'un film documentaire sur l'impact de la coupe de monde de football de 2014 sur la vie quotidienne des brésiliens. La commission a émis un avis favorable pour une subvention de 3720€ à ce projet.

Les interrogations des membres de la CFVU portent sur les retombées pour l'UBM en contrepartie de son soutien à ces projets et cela du démarrage (présence sur les supports de communication) jusqu'à l'achèvement du projet. Ils souhaiteraient également avoir un bilan sur la réalisation des projets subventionnés afin d'avoir une meilleure appréciation sur les projets futurs. Il est répondu que le soutien apporté par l'UBM est matérialisé par la présence du logo de l'université ou de la mention "projet soutenu

par l'Université Bordeaux Montaigne" et que ces projets seront valorisés au travers du programme culturel et les journées culturelles de l'université.

Les membres de la CFVU s'étonnent également que le FSDIE subventionne des associations qui ne sont pas domiciliées à l'UBM. Il s'agit en effet d'une pratique récente pour notre établissement qui s'est aligné sur les autres universités.

Il est proposé que la CFVU consacre en fin d'année universitaire du temps pour la présentation de ces retombées pour l'établissement au travers de quelques exemples de projets subventionnés.

➔ **La CFVU donne un avis favorable à l'ensemble des projets subventionnés par le FSDIE.**

3/ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014/2015

Par application du décret no 2010-1426 du 18 novembre 2010 : *"L'année universitaire est désormais divisée en deux semestres et la date de la rentrée universitaire varie du début du mois de septembre au début de l'année civile suivante selon les formations.*

Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances."

Il est présenté à la commission le calendrier général des formations, celui-ci intègre les calendriers particuliers du DEFLE, du DAEU et des CLES/CLUB Montaigne. A noter, le calendrier particulier de la licence de géographie sera intégré à l'occasion d'un vote ultérieur de la CFVU.

En ce qui concerne le calendrier général, 2 options sont envisagées :

- Un calendrier sur 13 semaines au semestre 1 et au semestre 2. Ce calendrier présente l'avantage d'une plus grande souplesse notamment pour le rattrapage des cours et l'organisation des examens mais retarde la publication des résultats de la 2^{nde} session au 17 juillet 2015.
- Un calendrier de 13 semaines au semestre 1 et de 12 semaines au semestre 2.

Ce calendrier a reçu un avis favorable de la conférence des directeurs d'UFR et d'instituts du 18/02/2014.

Ce calendrier présente l'avantage d'une publication des résultats de la 2^{nde} session au 10 juillet 2015 mais pose d'importantes difficultés de planification et d'organisation de la 2^{nde} session. Les personnels BIATS estiment que les délais d'élaboration du calendrier de 2^{nde} session sont insuffisants voire insoutenables.

Pour garantir la soutenabilité générale du calendrier, il est proposé d'avancer la publication des résultats du 22/05 au 20/05/2015 mais cela impacte du coup les opérations de clôture de la 1^{ère} session. Les enseignants et les BIATS s'inquiètent alors des délais impartis pour la correction des copies, la saisie de notes et la tenue des jurys.

Calendrier général des formations :

- Semaine de rentrée : 08/09 au 12/09/2014
- Début des enseignements de CM (sauf formations particulières : CM+ TD) : 15/09
- Début des enseignements de TD : 22/09
- Interruption des cours (automne) : 25/10 au 01/11/2014
- Interruption des cours et fin du 1^{er} semestre (noël) : 20/12/2014 au 04/01/2015
- Examens de la 1^{ère} session du 1^{er} semestre : 05/01 au 17/01/2015
- Jurys 1^{ère} session du 1^{er} semestre : 11 et 12/02/2015

- Publication des résultats 1^{ère} session du 1^{er} semestre : 13/02/2015
- Interruption des cours (hiver) : 21/02 au 01/03/2015
- Interruption des cours et fin du 2nd semestre (printemps) : 18/04 au 26/04/2015
- Examens de la 1^{ère} session du 2nd semestre : 27/04 au 13/05/2015
- Examens de la 2^{nde} session: 15/06 au 27/06/2015
- Jurys 2^{de} session : 08 et 09/07/2015
- Publication des résultats 2^{nde} session : 10/07/2015

Calendriers intégrés :

Calendrier intégré du DEFLE :

- Tests de positionnement : 08/09/2014
- Semestre 1 : 15/09 au 12/12/2014
- Interruption des cours (automne) : 25/10 au 02/11/2014
- Examens semestre 1: 15/12 au 19/12/2015
- Interruption des cours (noël) : 20/12/2014 au 04/01/2015
- Délibérations : 19 au 21/01/2015
- Tests de positionnement : 26/01/2015
- Semestre 2 : 02/02 au 15/05/2015
- Interruption des cours (hiver) : 21/02 au 01/03/2015
- Interruption des cours (printemps) : 18/04 au 03/05/2015
- Examens semestre 2 : 18/05 au 22/05/2015
- Délibérations : 10/06 au 12/06/2015
- Stages d'été : 01/07 au 24/07/2015

Calendrier intégré du DAEU :

Ce calendrier comprend 25 semaines de cours et une semaine dédiée aux rattrapages.

- Période des enseignements : 29/09/2014 au 17/04/2015
- Interruption des cours (noël) : 20/12/2014 au 04/01/2015
- Interruption des cours (hiver) : 21/02 au 01/03/2015
- Interruption des cours (printemps) : 18/04 au 03/05/2015
- Examens session 1 : 18/05 au 22/05/2015
- Publication des résultats 1^{ère} session : 20/05/2015
- Examens de la 2^{de} session: 15/06 au 27/06/2015
- Publication des résultats 2^{nde} session : 10/07/2015

Calendrier intégré des CLES/CLUB Montaigne :

- Semestre 1 : 22/09 au 19/12/2014
- Interruption des cours (automne) : 25/10 au 02/11/2014
- Interruption des cours (noël) : 20/12/2014 au 04/01/2015
- Examens : 16/01/2014
- Publication des résultats : 13/02/2015
- Semestre 2 : 19/01 au 17/04/2015
- Interruption des cours (hiver) : 21/02 au 01/03/2015
- Interruption des cours et fin du 2nd semestre (printemps) : 18/04 au 26/04/2015
- Examens : 18/05 au 22/05/2015
- Publication des résultats 2^{nde} session : 10/07/2015

Les questions relatives aux opérations administratives internes au calendrier universitaire seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine CFVU. La commission délibère sur les points règlementaires, à savoir les dates de début et de fin des enseignements, les périodes d'interruption des cours et les périodes d'examens.

➔ **La CFVU adopte le calendrier universitaire 2014/2015 sur le principe de 13 semaines au 1^{er} semestre et 12 semaines au 2nd semestre (conformément aux dates définies ci-dessus).**

4/ TARIFS 2014/2015 DEFLE ET CLES/CLUB MONTAIGNE

La CFVU est informée sur les nouveaux tarifs du DEFLE et des CLES/CLUB Montaigne.

En ce qui concerne les tarifs du DEFLE, ils ont fait l'objet d'importantes augmentations (d'environ 12,5 à 20%). Celles-ci sont justifiées par une meilleure prise en compte des coûts de fonctionnement du DEFLE et par un réajustement sur les tarifs proposés par d'autres prestataires.

Les tarifs des CLES/CLUB ont fait l'objet d'un gros travail de simplification avec la suppression de plusieurs statuts auxquels s'appliquaient des tarifs trop désavantageux pour l'établissement. Il a été en effet constaté que beaucoup d'étudiants d'autres établissements venaient s'inscrire à titre individuel en CLES/CLUB à l'UBM et faisaient ensuite valider les compétences acquises dans les UE de leurs formations.

L'objectif est donc de signer des conventions avec les autres établissements au tarif par étudiant de 120€ pour la formation et 40€ pour la certification.

Les tarifs préférentiels sont maintenus pour les étudiants de l'UBM ainsi que pour les étudiants boursiers.

A noter une augmentation du tarif :

- pour les candidats à titre individuel sans financement (sans distinction de régime formation initiale ou formation continue) qui passe de 200 à 240€.
- pour les enseignants du premier et second degré, pour lesquels le tarif passe de 110 à 160€ pour la formation seule.

5/ CHAMPS DE FORMATION

La CFVU est informée des travaux de la commission mixte qui s'est réunie à deux reprises sur les champs de formation. Celle-ci doit transmettre le 28 mars 2014 à l'AERES, la liste des champs de formation avec les mentions qui y sont rattachées à titre principal ainsi que le nom de responsables de champs qui auront été désignés.

Quatre champs ont été retenus :

- **sociétés dans l'espace et dans le temps**
(géographie, urbanisme, histoire, archéologie, archéométrie, langues et littératures anciennes, philosophie)
- **langues, littératures, cultures et civilisations**
(études des mondes anglophones, études ibériques, ibéro-américaines et méditerranéennes, études germaniques et slaves, études orientales et extrême orientales, sciences du langage, langue et littérature françaises)
- **arts, culture et création**
(arts plastiques et design, arts du spectacle, cinéma et audiovisuel, histoire des arts)
- **communication, journalisme et médiations**
(information-communication, numérique, journalisme)

La CFVU est informée sur les questionnements de la commission autour de :

- la création d'un cinquième champ qui s'intitulerait enseignement auquel seraient rattachés les masters MEEF qui sont regroupés dans une mention unique (MEEF 2nd degré). Chaque mention ne pouvant avoir qu'un seul rattachement principal, il apparaît difficile de faire un choix de rattachement entre les 4 champs retenus.

La CFVU s'accorde sur l'intérêt de la création de ce champ en raison de la finalité professionnelle des MEEF et de la nécessaire visibilité que doivent avoir ces formations.

- l'intitulé de certains champs, notamment la présence de "médiations" dans le 4^{ème} champ ne fait pas consensus.

Plusieurs membres de la CFVU regrettent le manque de concertation avec les composantes, et estiment que les départements auraient dû être associés à la réflexion autour de ces champs.

Les questionnements de la commission mixte sont partagés par la CFVU qui s'interroge en outre sur les intitulés des sous champs et notamment l'absence de visibilité du LEA ou encore du positionnement d'histoire des arts comme sous champ de arts, culture et création.

Il est rappelé aux membres de la CFVU que les sous champs ne sont pas demandés par l'AERES et qu'ils ont été déclinés par la commission pour expliciter les intitulés des champs. Par ailleurs, chaque mention peut avoir en plus de son rattachement principal, des rattachements secondaires à d'autres champs.

Il est proposé de remplacer le sous champ numérique par usage et utilisation des technologies du numérique.

6/ PRESENTATION DES PROPOSITIONS EMANANT DE LA COMMISSION MASTER RECHERCHE

La CFVU est informée des actions issues des propositions de la commission Master Recherche et du calendrier de réalisation.

Les actions qui pourront être mises en œuvre à la rentrée 2014 sont présentées en priorité.

- Le carnet de l'offre de séminaire : après le travail de recensement des séminaires candidats à l'ouverture, ceux-ci seront ouverts aux étudiants d'autres masters dans le cadre d'une Action de Formation Personnelle (AFP). La capacité d'accueil de ces séminaires a été fixée à 25 étudiants.
- Le livret individuel de la recherche dont l'objectif est de valoriser l'activité de recherche et les compétences transversales de l'étudiant sera formalisé au travers du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) piloté par le POSIP.
- L'aménagement de locaux en salles de séminaires et salle de visioconférence va faire l'objet de discussions avec la DPIL et la DSI.
- Les autres actions qui sont envisagées pour la rentrée 2016 comme les UE de décroisement, de professeurs invités ou encore d'initiation à la recherche documentaire suscitent quelques craintes. Certains redoutent que la mise en œuvre soit à volume horaire constant et donc au détriment des formations, d'autres pensent à l'inverse qu'il ne faut pas trop alourdir le volume horaire des étudiants de master afin qu'ils puissent achever leur mémoire dans de bonnes conditions.